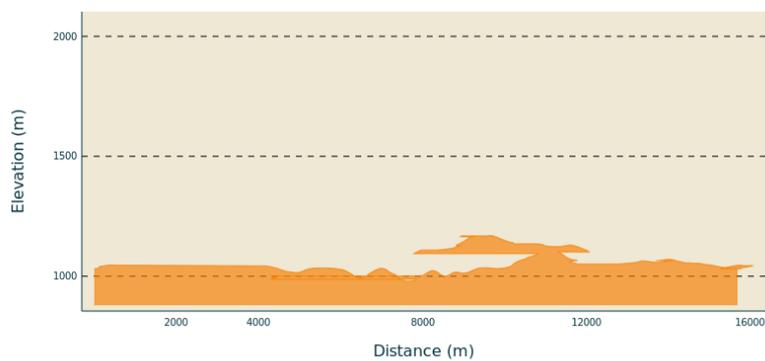


# Boucle Sud - N°34

Pays de Lamastre - DESAIGNES

## Altimetric profile



Min elevation 0 m Max elevation 0 m

## Useful information

Practice : Hike

Duration : 4 h

Length : 15.7 km

Difficulty : Hard

Type : Loop

Themes : Fauna - Flora, Patrimoine agricole

# Trek

**Departure** : Panneau face au lac de Veron (route D120 Saint-Agrève)

**Arrival** : Panneau face au lac de Veron (route D120 Saint-Agrève)

**Markings** :  PR  GR

Cities : 1. DESAIGNES 2. SAINT-AGREVE 3. SAINT-JEAN-ROURE

1. Au départ, au bord de la D120 face au lac de Veron, suivez le balisage . Monter le large sentier face au lac.
2. Prendre à droite par la petite route et la suivre sur 300 m.
3.  Au poteau La San Martine, suivre St Jean-Roure 12,4 km / Les Balayes Nord 3,8 km.
4. A la 1ère intersection, aller à droite direction *Rilhac* (restaurant). Poursuivre par le chemin.
5. A partir de la petite route poursuivre à gauche sur 150 m à *La Roche*.
6. Aller ensuite à droite toujours par le GR 420 .
7. Au carrefour des petites routes à la maison *La Marette*, aller à droite.
8. 400 m après, descendre à droite. Rejoindre plus bas le pont du *Truchet* et remonter par la piste.
9.  Au poteau Les Balayes Nord, suivre Saint-Jean-Roure 8,6 km / Les Balayes 0,2 km.
10.  Au poteau Les Balayes, suivre Saint-Jean-Roure 8,4 km / Les Barraques 4,2 km. Reprenez le balisage . Longer le ruisseau de l'Aygueneyre et rejoindre les maisons *Truchet*.
11. Prendre la petite route à droite sur 50 m et ensuite à gauche, par la piste longeant le champ.
12. Prendre à gauche la route D478 sur 400 m.
13. Prendre ensuite la petite route à droite en direction de *La Guèze*.
14. 50 m après monter à gauche en direction de la maison *Les Garot* et traverser le bois.
15. Aller à droite par la route D21 sur 700 m.
16.  Au poteau Les Barraques, suivre Les Nonières 7,1 km / La Citadelle 0,4 km. Monter la piste.
17.  Au poteau La Citadelle, suivre Les Nonières 9,3 km / Serre d'Ambalès 0,8 km. Poursuivre sur la grande piste.
18.  Au poteau Serre d'Ambalès, suivre Saint-Agrève 7,7 km / Cadet La Chaudière 1,7 km. Descendre la piste en sous-bois.
19. Faire 100 m à droite par la petite route de *Cadet*.
20.  Au poteau Cadet La Chaudière, suivre Saint-Agrève 6 km / La San Martine 4,5 km.
21. A *Lichessol*, suivre sur 400 m la D21 puis aller à droite.
22. Aller à droite sur la petite route. Traverser *le Monteillet*.
23. Au carrefour des routes, tourner à gauche.
24. A *La San Martine*, couper la D21 et aller en face par la petite route.
25.  Au poteau La San Martine, suivre Saint-Agrève 1,5 km. Poursuivre par la route et redescendre en direction du lac de Véron.



### How to come ?

#### Access

Depuis Saint-Agrève, prendre la direction de Saint-Julien-d'Intres, Saint-Martin-de-Valamas par la D120. A la sortie de Saint-Agrève au niveau du lac de Veron, stationner sur le bord de la route D120. Remonter la piste de terre. Panneau départ.

#### Advised parking

Parking face au lac de Veron, au bord de la D120, Saint-Agrève